

NOVALIS ¹ à nouveau partenaire du Salon des Entrepreneurs

mercredi 4 et jeudi 5 février 2009
Palais des Congrès de Paris – stand 117

Contacts

Relations presse

■ Agence C3M

■ Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle Amiard,

michelle@agence-C3M.com

Cathy Lacides

cathy@agence-C3M.com

■ Partenaire depuis 9 ans de ce salon, NOVALIS est également partenaire officiel de la création d'entreprise pour la 2^e année consécutive. ■ NOVALIS, la marque commerciale des offres santé et prévoyance du Groupe NOVALIS TAITBOUT, occupe le 3^e rang en retraite complémentaire et 4^e groupe paritaire en Assurance de personnes.

Pour s'entourer de talents, fidéliser les équipes en s'appuyant notamment sur une offre de protection sociale adaptée, les PME et les TPE ont des besoins spécifiques en fonction de leur taille et leur secteur d'activité. Plus de 30 000 créateurs d'entreprise rejoignent le Groupe NOVALIS TAITBOUT chaque année. Plus généralement, 165 000 entreprises lui ont confié la retraite de leurs salariés et 18 500 lui font confiance pour la santé et la prévoyance de leur personnel.

En tant qu'acteur majeur dans son secteur, NOVALIS sera un intervenant expert sur la protection sociale des créateurs.

Ainsi, au programme :

■ 4 février : NOVALIS est partenaire officiel du grand-débat sur le thème des **business anti-crise** (16 h 00 – 18 h 00) : M. Daniel Hammer, Président de NOVALIS Prévoyance et Vice-Président de NOVALIS TAITBOUT Institutions, interviendra au début de la table-ronde (avec la CGPME).

■ **et, ce même jour** : animation d'un Atelier NOVALIS de 14 h 00 à 14 h 30 sur le thème « *Protection sociale des créateurs : couverts et sereins* », par des représentants de la délégation Ile-de-France. Un cocktail sera organisé sur le stand, à l'issue du grand-débat.

¹ issue de la fusion des groupes NOVALIS et TAITBOUT au 1er janvier dernier.



- **5 février** : partenaire également de la conférence sur les « *secteurs porteurs et business de demain* » aux côtés de TPE-PME.com

Ce salon est également l'occasion pour les équipes commerciales du Groupe NOVALIS TAITBOUT de présenter à leurs clients la nouvelle offre produits, issue de la fusion des deux entités, NOVALIS et TAITBOUT, et commercialisée sous la marque NOVALIS.

Le Groupe sera également présent sur les déclinaisons régionales de ce salon, en juin à Lyon et en novembre à Nantes.

A propos de NOVALIS TAITBOUT

Le 19 décembre 2008, les Assemblées Générales respectives des deux groupes ont entériné leur dissolution et la fusion des deux groupes pour donner naissance au 1er janvier 2009, au Groupe NOVALIS TAITBOUT. La nouvelle entité occupe le 3ème rang des groupes de protection sociale en retraite Agirc-Arrco et le 4ème en prévoyance.

La fusion des groupes NOVALIS et TAITBOUT repose sur une culture paritaire commune et des orientations stratégiques centrées sur la satisfaction clients, la qualité de service et l'équilibre économique des activités. Les deux groupes bénéficient de complémentarités significatives qui concernent :

- leurs métiers : retraite, prévoyance, santé et épargne,
- leurs portefeuilles clients,
- leurs implantations géographiques en France et dans les Tom.

Le nouveau groupe se distingue par ailleurs par son offre complète de protection sociale pour les salariés expatriés.

Le Groupe NOVALIS TAITBOUT compte aujourd'hui 2 200 collaborateurs, répartis sur près de 30 sites en France et dans les TOM (Centres de gestion et Délégations commerciales).

Retraite : 3ème rang en retraite complémentaire - 3 900 000 actifs et retraités - 165 000 entreprises - 5 500 M€ de cotisations encaissées - 7 300 M€ d'allocations versées

Assurance de Personnes : 4ème groupe paritaire en Assurance de personnes - 700 00 actifs et retraités - 18 500 entreprises - 900 M€ de cotisations encaissées - 730 M€ de prestations versées (Hors charges de provision)

NOVALIS TAITBOUT

6 rue Bouchardon – 75010 PARIS.

Pour en savoir plus :

www.novalistaitbout.com